

# GUIDE DE TRI SPÉCIAL FÊTES

## Pour le papier cadeau

Cette année, bousculez les codes ! Créer vos propres emballages pour les cadeaux :

- Tissu
- Papier de récupération
- Pochettes
- Boîtes cadeaux réutilisables ...

Personnifier ses emballages c'est faire un geste pour la Planète. Pensez aussi à récupérer les emballages cadeaux qui peuvent être réutilisés.

Pensez à jeter vos papier dans la colonne « papier » bleu.

Chaque année, la question se pose :  
Comment trier nos déchets de Noël ?

Les astuces et conseils suivants, vous permettront de passer des fêtes responsables tout en restant joyeuses.

## Pour les emballages des jeux et des jouets

Quant aux emballages des jouets, elles vont directement dans les colonnes jaune.

Ils seront envoyés dans des entreprises pour y être recyclés, et devenir de nouvelles boîtes en carton.

## Pour les décorations et les repas

Pour apporter à votre intérieur l'ambiance chaleureuse de Noël, créer votre propre décoration : une activité ludique à réaliser avec les enfants. La déco faite maison est plus économique, plus écologique.

À partir d'éléments de récupération (tissus, papiers...), des éléments de déco des années précédentes, mais aussi de végétaux (petits branchages, houx, oranges, citrons verts et clous de girofle...) et sans créer de nouveaux déchets.

Pour votre table, éviter le jetable : vaisselle en plastique ou en carton, ainsi que les nappes et serviettes en papier. Privilégier les nappes et des serviettes en tissu. Pour les bouteilles en verre, offrez leurs une seconde vie dans la colonne « Verre » verte !

## Pour le sapin

Les sapins de Noël naturels ne sont pas collectés avec les ordures ménagères (même enveloppés dans le sac à sapin). Ils sont à déposer sur les plateformes déchets verts en déchetterie.

1541 Route de la Sône - 84570  
Villes sur Auzon  
Tél : 04.90.70.08.92